

Au revoir la CAC, bonjour l'Agglo

La Communauté d'agglomération du Choletais a connu son dernier conseil sous sa forme historique, hier. Au 1^{er} janvier, elle fusionnera avec ses voisins pour former un ensemble de 106 000 habitants.



Cholet, hier soir. L'Agglo du Choletais a offert des fleurs et des bouteilles aux élus contraints de quitter l'assemblée communautaire. Par ailleurs, en 2017, 6 000 mètres de haies bocagères vont être plantées.

Fabienne SUPLOT
fabienne.supiot@courrier-ouest.com

Le Conseil d'agglomération s'est achevé sur des adieux hier soir. Ceux présentés par son président, Gilles Bourdouleix, à tous les élus dont c'était la dernière séance. Le 1^{er} janvier, la Communauté d'agglomération du Choletais (CAC) se transformera en « Agglomération du Choletais », après avoir fusionné avec la Communauté de communes du Bocage (CCB), ainsi que les communes de Cernusson, Cléré-sur-Layon, Lys-Haut-Layon, Montilliers, Passavant-sur-Layon et Saint-Paul-du-Bois. Elle passera ainsi de 14 à 26 communes, pour héberger, au total, sur son sol, 106 000 habitants, contre 84 000 actuellement. Une nouvelle configuration qui oblige chaque entité à avoir un nombre de représentants plus restreints, le nombre total de conseillers communautaires étant fixé à 77. Gilles Bourdouleix a déploré que cette transformation arrive en cours de mandat : « Des gens élus pour six ans, en 2014, vont devoir interrompre leur mission. C'est une dénegation de

la démocratie », a déploré le président de la CAC avant de rappeler que « nous avons milité pour une évolution avant 2014 ». Les points suivants ont également été abordés au cours de cette séance. **Un directeur de camp braqué.** En août 2016, le directeur d'un camp moto, mandataire de la régie d'avances Animation sports loisirs, a été victime d'un vol. « Il s'est rendu au supermarché muni de l'avance accordée, soit 400 euros, afin d'effectuer quelques achats préalables au camp. En rentrant à son domicile, il a été victime d'un vol avec arme orchestré par un homme qui l'avait abordé au supermarché », explique la délibération examinée hier par les élus. Ces derniers avaient pour mission de déterminer si le préjudice de 374,29 euros pouvait être pris en charge par la CAC, suite à une demande de remise gracieuse formulée par la responsable de la régie d'avances Animation sports loisirs. Cette dernière est considérée comme légalement responsable du préjudice financier car « la force majeure n'étant pas avérée au vu de l'imprudence du mandataire. Le




Le Choletais
L'audace pour réussir

conseil communautaire a accédé à sa demande.

6 000 mètres de haies bocagères. La CAC conduit depuis plusieurs années un programme de reconquête du bocage se traduisant notamment par des actions de plantations et de sensibilisation aux nouvelles techniques afin de conserver la trame bocagère existante et ainsi d'améliorer la qualité de l'eau sur le bassin-versant du captage de Ribou. En 2017, la CAC poursuivra son action en plantant « environ 6 000 mètres linéaires » de haies bocagères. Le coût de ce projet est estimé à 25 000 euros TTC. Une aide financière de 17 500 euros est sollicitée auprès du Département.

Utechmeca à l'étroit à Nuailly. La société Utechmeca (usinage technique de précision, 10 salariés, propriété du groupe Transmatech) est installée sur la zone de la Caille à Nuailly. À l'étroit sur le site, les deux co-gérants souhaitent transférer la société sur la zone de Grand village à Trémentines et construire de nouveau locaux. Un terrain de 9 500 m² va leur être cédé sur la base d'un prix de 10,50 euros HT le m².

Dons aux musées de Cholet. Ce conseil a aussi été l'occasion de prendre connaissance des dons dont ont bénéficié les Musées du textile et d'art et d'histoire cette année. On citera pêle-mêle : une presse à imprimer manuelle, des photographies anciennes, des vêtements du XX^e siècle et 11 aquarelles de la Libération de Cholet signées Grand Aigle. Un inventaire qui a donné des idées à Jean-Marc Vacher, membre de l'opposition : « Toutes les œuvres détenues par nos musées ne peuvent exposées au public », a noté l'élu avant de proposer d'utiliser Synergie Hebdo « pour mettre certaines en avant, à l'occasion de chaque publication ». Une proposition qui n'a pas semblé retenir l'attention de Roger Massé, l'élu en charge de la question.

50 logements rénovés dans le quartier Favreau. Sèvre Loire habitat a entrepris de réhabiliter cinquante logements situés dans le quartier Favreau. Le conseil communautaire lui attribue une subvention de 134 000 euros maximum dans le cadre de son Programme local de l'habitat.

A SAVOIR

La Sopic s'étend au Cormier

En février dernier, le conseil communautaire avait autorisé la vente de terrains autour du magasin Leroy Merlin, « afin de développer des activités commerciales complémentaires de celles du magasin de bricolage ». Superficie totale de la cession : 70 000 m² découpés en trois lots : le premier le long de la route de Mortagne-sur-Sèvre (15 048 m²), le deuxième juste au-dessus (15 769 m²), le troisième autour du Leroy Merlin (40 000 m²). Ces terrains ont été vendus à Sopic

Ouest, une des branches du groupe Sopic, basé à Tarbes. Spécialisée dans les opérations de commercialisation, cette entreprise a confirmé ses ambitions hier au conseil de CAC. Les élus étaient invités à examiner une nouvelle demande d'acquisition, portant sur un terrain de 3 579 m² destiné à être « intégré à son programme » initial. Cette cession devrait être réalisée au plus tard en 2019, le prix d'achat du terrain s'élevant à près de 90 000 euros HT.

Un pollinarium au Musée du textile

La Communauté d'agglomération du Choletais, avec le soutien de la Ville de Cholet, va réaliser un pollinarium sentinelle au Musée du textile et de la mode, conformément au cahier des charges de l'Association des pollinariums sentinelles de France. « Ce pollinarium est un outil scientifique d'évaluation du début et de la fin de l'émission du pollen des espèces allergisantes, et un outil de santé publique permettant une prévision de l'arrivée en masse de pollens, une maîtrise des traitements et des coûts induits. Il s'adresse prioritairement aux médecins et aux patients allergiques », explique la CAC.

Pour mémoire, à Cholet, la surveillance des pollens est à la pointe depuis presque 30 ans, notamment grâce à l'Association choletaise d'allergologie et d'aérobiologie (ACAA). La convention qui liait cette dernière à la CAC n'a pas été reconduite en juin dernier, la collectivité souhaitant « rationaliser les coûts », en ne subventionnant plus que les dispositifs préconisés par l'Agence régionale de santé. Le nouveau pollinarium sentinelle au Musée du textile et de la Mode entre dans ce cadre.